

LE TEMPS

(Quotidien suisse)

TEMPS FORT : Contrôle d'Internet: la planète se déchire

Date de parution: Mardi 15 novembre 2005

Auteur: David Haeberli

La seconde phase du Sommet sur la société de l'information, après Genève, s'ouvre demain à Tunis. Au centre des débats: le lien étroit entre les Etats-Unis et l'organisme de gestion d'Internet. En cas d'échec des négociations, le Net pourrait aller vers un éclatement en plusieurs réseaux.

Comme l'industrie aéronautique, qui a son «. aero», soit son espace réservé sur Internet, les entrepreneurs du porno devaient voir leurs sites être regroupés sous le suffixe «. xxx». L'Icann, société responsable de la gestion des noms de domaine (lire ci-dessous), en avait approuvé la création, au début de l'été 2005. En août, le gouvernement américain a pourtant bloqué le projet qui, semble-t-il, dérangeait certains groupes conservateurs.

Cette intervention est une des plus visibles que les Etats-Unis se sont autorisée sur l'Icann. Le lien entre les autorités américaines et l'Icann sont étroits: basée à Marina del Rey, en Californie, l'Icann est sous contrat avec le Département de commerce américain qui supervise toutes ses décisions. «D'un point de vue technologique et politique, les Etats-Unis ont les clés du système, disait récemment un chercheur à Libération. Même s'ils n'ont jamais appuyé sur le bouton, les dirigeants de Washington ont la possibilité de bloquer le réseau et comptent bien conserver ce contrôle total.» Cette question du pouvoir sur Internet a pris une tournure diplomatique. La seconde phase, après Genève en 2003, du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) qui s'ouvre demain à Tunis dans un climat de tension lié à la répression des opposants tunisiens et, plus récemment des journalistes étrangers, par le régime du président Ben Ali, traitera principalement de cette mainmise américaine sur l'annuaire des annuaires qui garantit le bon fonctionnement du réseau. Avoir du pouvoir sur Internet, ça veut dire quoi? Pour répondre à cette question, un détour technique s'impose.

La circulation de l'information sur le Net repose sur un «système des noms de domaine» (ou Domain Name System, DNS). C'est le carnet d'adresses d'Internet: il lie des adresses alphabétiques (www.letemps.ch), faciles à retenir, à des identifiants numériques uniques (80.80.233.150). En utilisant le Web, chaque internaute envoie l'adresse de correspondance qu'il désire atteindre. Reste aux serveurs à acheminer les données.

Il n'existe pas d'annuaire central: la matière est distribuée selon les éléments qui la constituent (on parle de domaines: «. com» pour les sites commerciaux, «. int» pour les institutions internationales, etc.) et chaque ordinateur sur le réseau sait où aller chercher la partie qui lui manque. On parle de «base de données distribuée».

Bien que le DNS soit une «base de données distribuée», il a besoin d'un point de départ; une liste qui indique à quel annuaire s'adresser pour trouver un site précis. Cette liste (Root Zone File) des 248 suffixes liés à des pays (.ch pour la Suisse, . fr pour la France) et des 14 domaines génériques (.com, . org, etc.) est contenue dans treize serveurs, selon ce que stipule le Memorandum of Understanding , soit le contrat qui lie l'Icann au Département de commerce américain. Dix sont situés aux Etats-Unis, deux en Europe et un au Japon (voir infographie). L'un d'eux, le «serveur maître», centralise ces informations. Il est dans l'Etat de Virginie. Les douze autres vérifient périodiquement si des modifications ont été apportées et se mettent à jour. L'identité des opérateurs de ces treize serveurs varie: l'armée américaine (serveurH) y côtoie un consortium composé de chercheurs et d'industriels japonais (M). C'est l'histoire du réseau qui, en quelque sorte, a sédimenté. Leur travail est uniquement technique: ils s'assurent du bon

fonctionnement de leur serveur, réalisant au besoin des «serveurs miroirs» afin d'accélérer les opérations.

L'Icann a la responsabilité du DNS. C'est elle qui décide de qui gère aussi bien les «domaines de haut niveau» (.com) que les codes par pays (le .ch pour la Suisse est géré par Switch, une fondation basée à Zurich).

En clair : l'Icann distribue l'espace sur Internet. Et le Département de commerce américain valide ses décisions. Pour les défenseurs de ce système, ce rôle est strictement administratif. «Sur les 21 membres de notre conseil d'administration, seuls cinq sont américains, se défend Paul Twomey, président de l'Icann. Tous les pays ont leur mot à dire dans le cadre d'un Comité consultatif gouvernemental.»

Le pouvoir réside dans les mains de l'opérateur du «serveur maître»: Verisign, société américaine. Récemment est même apparue, dans la communauté scientifique, une version plus mystérieuse. Un «serveur caché» contiendrait en réalité ces informations vitales. Très peu de personnes pourraient le localiser. «Je crois qu'il est enterré quelque part en Virginie, dit un haut fonctionnaire, très bon connaisseur du Net. Mais je ne peux pas l'affirmer».

Théoriquement, par son lien contractuel avec l'Icann, le gouvernement américain a donc le pouvoir de retirer du cyberspace les sites, voire les pays qui lui déplaisent. Les représentants du gouvernement américain ne voient là que des fantômes. «C'est un pouvoir équivalent à celui de la bombe atomique, reprend le haut fonctionnaire. Pouvoir l'utiliser, c'est déjà se mettre au-dessus des autres.»

Lexique

David Haerberli

Icann (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers): organisation à but non lucratif basée à Marina del Rey, en Californie. C'est elle qui attribue l'espace sur Internet. Elle attribue la gestion des noms de domaine tels «.com» ou «.org» ainsi que les codes de pays («.ch» pour la Suisse, «.it» pour l'Italie, etc.). Depuis sa création en 1998, elle est sous contrat avec le Département du commerce américain, qui doit valider toutes ses décisions. Ce point fait l'objet d'un litige entre la communauté internationale et les Etats-Unis. L'administration américaine avait d'abord dit qu'à l'horizon 2002 elle se désengagerait de l'Icann avant de prolonger le contrat jusqu'en septembre 2006. Le gouvernement de George Bush a clairement dit son intention de rester garant des activités de l'Icann.

SMSI (Sommet mondial sur la société de l'information): conférence onusienne dont s'ouvre, demain à Tunis, la seconde partie. La première s'est tenue à Genève, en décembre 2003. Elle a débouché sur une Déclaration de principes visant à inscrire le développement d'Internet et de la téléphonie mobile dans les objectifs de développement des pays les plus pauvres. Les négociations de cette seconde phase sont centrées sur des enjeux technico-diplomatiques que la question de l'Icann résume bien. C'est à Tunis que se jouera la crédibilité de l'ensemble du processus. Quels mécanismes seront mis en place pour assurer que les décisions prises lors des deux conférences trouvent une réalisation? Certains plaident en faveur de la création d'une Commission au sein de l'ONU et qui aurait son siège à Genève. D'autres pensent que, comme aucune mesure de politique publique n'est nécessaire pour que les télécommunications se développent, de même il est inutile que les Nations unies viennent se mêler de cela au-delà du rôle technique de validation des standards assuré par l'Union internationale des télécommunications.

A Tunis, le reste du monde réclamera sa part du Net

David Haerberli

Les Etats-Unis sont isolés dans la défense d'un système qui les favorise.

Lors de la dernière conférence de préparation au Sommet de Tunis, il y a un mois à Genève, tous les alliés des Etats-Unis, l'Union européenne (UE) y compris, avaient exprimé leur exaspération. Si Internet fonctionne avec dynamisme et ouverture c'est aux Etats-Unis qu'on le doit, reconnaissent-ils. «Mais ce modèle qui voit les ressources du Net sous la coupe d'un seul gouvernement, a dit au

Temps un haut fonctionnaire international responsable de ce dossier, n'est plus viable.» A Tunis, le reste de la planète va donc demander à prendre sa part dans la «gouvernance d'Internet». «Ce que l'UE demande, a dit Viviane Reding, commissaire européenne chargée de la Société de l'information, c'est un accord sur une nouvelle formule de coopération. Celle-ci devrait inclure un espace de dialogue mondial, ouvert à tous les acteurs concernés, ainsi qu'un moyen pour les Etats, sans censure sur les contenus, d'avoir leur mot à dire sur les principes fondamentaux d'organisation d'Internet et la mise en place d'un mécanisme de résolution de conflits.»

L'UE veut créer un organisme qui chapeauterait l'Icann. La forme que cette structure pourrait prendre reste floue mais elle s'apparente à un corps onusien. L'idée en effraye certains à double titre. D'une part la lourdeur des appareils onusiens ne serait pas à même de répondre aux défis d'un phénomène aussi rapide et volatil qu'Internet. Carl Bildt, ancien premier ministre suédois, s'est ému d'un autre aspect sur son blog personnel. A Genève, note-t-il, la Chine, l'Iran, Cuba et l'Arabie saoudite ont notamment applaudi la proposition européenne d'un contrôle étatique sur Internet. Même ceux qui aiment critiquer les Etats-Unis doivent réfléchir et comprendre où la position de l'Union européenne risque de nous mener.» En clair: le contrôle administratif qu'exercent les Etats-Unis sur Internet vaut mieux que celui qui pourrait exercer les dictatures via un organisme international.

L'UE, jusqu'au début de l'été dernier, pensait agir selon «le pur bon sens», reprend la commissaire. Les Etats-Unis eux-mêmes, sous l'administration Clinton il est vrai, avaient donné des signes encourageants pour l'UE. Les responsables américains avaient laissé entendre qu'ils étaient prêts à revoir partiellement le système lorsque le contrat qui lie l'Icann à leur Département du commerce prendrait fin, soit en septembre 2006. Le 30 juin, Michael Gallagher, sous-secrétaire au Commerce, faisait une déclaration contraire: «Les Etats-Unis continueront leur supervision pour que l'Icann continue de remplir sa mission technique fondamentale.»

La ligne de défense du gouvernement de George Bush insiste sur le fait que le réseau fonctionne dans sa configuration actuelle mais qu'un bouleversement ne garantirait pas sa pérennité. D'un point de vue technique et vu l'importance que le Net a pris dans les échanges, il est difficile de donner tort aux Américains. Les Européens et leurs alliés menacent de créer des réseaux parallèles si les Etats-Unis ne font pas de concessions sur la question de la gestion du Net. Internet irait alors vers son éclatement.

Après l'Unesco, à Paris, l'unilatéralisme américain se retrouve, à Tunis (trois jours de négociations avant le sommet proprement dit), face à une coalition aux intérêts divergents mais bien décidée à faire fléchir les Etats-Unis.